

Compte-rendu du Conseil d'Administration de La roue libre de Thau du 08/07/2015

Membres présents : (8)

- Philippe Aubin
- Yahya El Baradi
- Nelsy Gener
- Nicolas Hanuise
- Chantal Maillard
- Maëlic Philippot
- Antoine Reboul
- Hélène Vigreux

Membres absents : (0)

Compte-rendu de l'Assemblée Générale constitutive du 20/06/2015

Nelsy procède à la lecture du compte-rendu, quelques corrections sont apportées.

Le compte-rendu corrigé est approuvé à l'unanimité.

Nelsy se chargera de rédiger un CR corrigé et de l'envoyer aux membres du CA.

Ce compte-rendu est à imprimer en 2 exemplaires : 1 pour la préfecture et 1 pour les archives de l'association.

Election du bureau

Les membres du CA procèdent à l'élection du bureau :

Président : Philippe Aubin (7 voix)

Présidente suppléante : Hélène Vigreux (7 voix)

Trésorier : Yahya El Baradi (7 voix)

Secrétaire : Nelsy Gener (7 voix)

Suppléant secrétaire : Antoine Reboul (7 voix)

Statuts de l'association

On procède à la lecture des articles des statuts modifiés lors de l'AG constitutive.

Les 3 membres du bureau signent les statuts.

Adresse administrative

L'association est domiciliée à l'adresse de Philippe Aubin : 6 rue de la Fraternité 34200 Sète.

Formulaires de déclaration

Les membres du bureau se chargeront de remplir les formulaires administratifs de "Création d'une entreprise" (n°13973) et de "Déclaration de la liste de personnes chargées de l'administration d'une association" (n°13971).

Le président est mandaté pour effectuer le dépôt en préfecture.

Forum des associations (Sète 20/09/2015)

Le président se rendra à la Maison de la Vie Associative avec le récépissé obtenu en préfecture afin de confirmer la participation de l'association.

Adresse email

Antoine se chargera de créer l'adresse larouelibredethau@gmail.com.

Les mails reçus à cette adresse seront automatiquement transférés à Antoine, Nelsy, Nicolas et Maëlic. Seuls les 2 premiers se chargeront d'y répondre.

Réponse aux contacts

La secrétaire et le secrétaire suppléant se chargeront de répondre aux demandes de contact de Jean Marchand et de Jean-Jacques Taillade.

Selon leurs disponibilités, une rencontre sera organisée avec les membres du CA disponibles à la date retenue.

Prochains points à traiter

- Sujets à aborder lors de la rencontre avec J. Marchand/J.J. Taillade
- Participation au forum des associations
- Site internet de l'association